

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Dominique PALIX et Monsieur Robert COTTA, Conseillers départementaux du canton du POUZIN, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 3 octobre 2016 :

Pour le soutien aux projets pédagogiques des collèges, les subventions suivantes sont attribuées :

- 3 300 € pour le collège Alex Mézenc au Pouzin
- 1 000 € pour le collège Albert Mercoyrol à Cruas

Une subvention de 2 800 € est attribuée au collège Albert Mercoyrol à Cruas au titre de la rénovation des logements de fonction.

Dans le cadre du dispositif « Collège et spectacle vivant », une subvention de 1 500 € est attribuée au collège Alex Mézenc au Pouzin.

Au titre du fonctionnement des sociétés musicales, une subvention de 476 € est attribuée à la Batterie Fanfare des Sapeurs-Pompiers du Pouzin.

Dans le cadre de la Semaine Bleue, une subvention de 500 € est attribuée au centre social JM DOREL au Pouzin.